

## Communiqué de **Presse**

---

### **3<sup>e</sup> phase des travaux sur le pont de Fourchambault**

Les travaux de restauration et de remise en peinture du pont de Fourchambault, réalisés par le département de la Nièvre, entrent dans leur 3<sup>ème</sup> et dernière phase en 2019.

Ils s'échelonneront **du 4 mars à début août 2019** et comprendront la restauration et l'étanchement des trottoirs et la remise en peinture des superstructures avales du pont.

L'exploitation prévisionnelle du chantier sera réalisée de la manière suivante :

- du 04 au 18 mars : réparation du trottoir amont avec passage piéton interdit (passage sur trottoir aval obligatoire) ;
- du 18 mars à début août : réparation du trottoir aval et remise en peinture des superstructures avales sous échafaudage confiné avec passage piéton interdit (passage sur trottoir amont obligatoire) et circulation alternée sur chaussée du 25 mars à la fin du chantier (début août).

Durant le chantier, des interruptions totales ponctuelles de circulation piétonne sur les trottoirs pourront être nécessaires, qui seront indiquées par panneauage de part et d'autre du pont.

Le département de la Nièvre s'engage à tout mettre en oeuvre pour limiter au maximum la gêne aux usagers.

Cette opération d'un montant global de 3.000.000 € H.T. est financée à 50% par le département du Cher.

**Contact :**

Stéphane Jean-Baptiste / Directeur de cabinet du président du Département / 06 71 64 72 94  
Emmanuel Coulombeix / Responsable éditorial / 03 86 60 69 39